

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture de la quatrième session du septième parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Ferguson (I.P.-E.) a proposé, secondé par l'honorable M. Casgrain

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général afin d'offrir à Son Excellence les remerciements respectueux de cette Chambre pour le gracieux discours qu'Elle a daigné faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, vicomte de Formantine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous recevons avec respect et reconnaissance les salutations que Votre Excellence nous a présentées au nom de la Reine, pour la première fois depuis qu'Elle est revêtue des hautes fonctions à Elle confiées par Sa Majesté; et nous nous réjouissons d'apprendre que c'est avec les sentiments de la plus vive satisfaction qu'Elle nous rencontre au moment où les travaux d'une nouvelle session du Parlement nous réunissent.

Nous sommes très heureux que ce sentiment de satisfaction ait été rehaussé par les occasions que Votre Excellence avait déjà eues de voir les principaux centres de l'activité et de l'entreprise de la Puissance, et qu'Elle a revus dans sa position officielle; qu'Elle nous assure avoir été profondément impressionnée par la cordialité des réceptions qui lui ont été faites comme vice-roi et représentant de Sa Majesté; et qu'Elle reconnaisse dans ces réceptions une nouvelle manifestation de la loyauté, de la cordialité et de l'esprit public du peuple canadien.

L'an dernier, le prédécesseur de Votre Excellence nous a exprimé la satisfaction que lui causaient l'augmentation du commerce et le progrès continu du Canada. Il nous est agréable de remarquer que l'espérance conçue alors que le volume du commerce durant l'année courante dépasserait celui de toutes les autres années antérieures, s'est réalisée pleinement et que le progrès du Canada continue avec toutes les apparences de stabilité et de permanence.

Nous apprenons avec plaisir de Votre Excellence qu'une grande partie de cette augmentation est due à un commerce plus considérable avec la Grande-Bretagne.

Nous nous félicitons cordialement avec Votre Excellence de ce que le peuple canadien n'a pas eu à souffrir au même degré que les populations des autres pays durant plusieurs des mois passés, et de ce que nous n'avons pas eu à déplorer de grands désastres financiers et une misère générale, bien que la dépression commerciale qui régnait à l'étranger ait affecté à un certain point l'activité des affaires du Canada.

Nous sommes heureux d'être informés que les revenus de l'année ont été suffisants pour faire face aux services auxquels nous avons pourvu et justifier les estimations sur lesquelles les appropriations de l'année dernière ont été basées.

Nous nous réjouissons d'apprendre que la conclusion pacifique donnée par la sentence arbitrale de la commission de Paris aux disputes qui ont duré si longtemps relativement aux pêcheries des otaries dans l'océan Pacifique, et aux droits des sujets britanniques dans la mer de Behring, a fait disparaître la seule source de difficultés existantes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis relativement au Canada, et nous apprenons aussi avec plaisir qu'il y a tout lieu de croire